



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



Dakar, le 02 septembre 2025

AVIS N°1 : PUBLICATION DE LA RÉPONSE A UNE QUESTION FORMULÉE DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA SÉLECTION DE PRESTATAIRES EN VUE DE L'ANIMATION DES SEMINAIRES DE FORMATION SSIAP 1, SSIAP 2 ET SSIAP 3

Questions	Réponse
Question : Demande de précision relative à la prise en charge des frais liés à l'appel d'offres Madame, Monsieur, Afin de finaliser au mieux notre proposition, nous souhaiterions obtenir une clarification concernant les modalités financières de l'appel d'offres. Pourriez-vous nous indiquer si les frais liés aux déplacements (transport), à l'hébergement, à la restauration ainsi qu'aux autres charges logistiques sont pris en charge directement par la BCEAO, ou s'ils doivent être intégrés dans notre proposition financière ?	Réponse : Madame, Monsieur, Nous vous informons que, conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), l'ensemble des frais liés à la prestation — y compris les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration et autres charges logistiques — doivent être intégrés dans votre proposition financière globale. Par conséquent, il appartient à chaque soumissionnaire d'en tenir compte dans l'élaboration de son offre, en fonction de la répartition géographique des sites concernés et des modalités de mise en œuvre indiquées dans le DAO. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.